

Une transformation exemplaire

ARCHITECTURE ► L'architecte Michel Voillat a reconverti une grange de Branson en atelier. Sans que sa façade ne soit touchée. Une réalisation qui est saluée par le prix de Patrimoine suisse.

JEAN-YVES GABBUD

En traversant cette petite ruelle de Branson, l'atelier de Nicole Magnin n'attire pas le regard. A première vue, il s'agit d'une vieille grange, bien conservée. Sur la façade, on devine les modifications subies au fil des siècles. Rien de spectaculaire. Juste un exemple de

à la façade. Elle raconte toute une histoire. On voit encore les coups de hache.» Cette histoire préservée est l'un des aspects qui a séduit le jury. Son président, Michel Troillet commente: «L'utilisation du bâti existant et l'intervention architecturale minimale laisse à la bâtisse et à ses matériaux



«L'idée est de faire comme si le bâtiment n'avait pas été transformé»

MICHEL VOILLAT

ARCHITECTE EPF

l'architecture vernaculaire valaisanne. Et pourtant, cette grange vient d'être transformée en atelier. Mieux, sa transformation a été couronnée par le prix de Patrimoine suisse, remis ce week-end.

Une deuxième peau

C'est l'architecte Michel Voillat qui est à l'origine de ce projet. «L'idée est de faire comme si le bâtiment n'avait pas été transformé, mais sans faire du faux vieux.» Vues de l'extérieur, les ouvertures sont celles d'origine, celles qui ont été réalisées voici 200 ou 250 ans. Sans vitre. «Ces granges n'ont jamais été habitées...», rappelle l'architecte.

Donc, elles n'ont jamais eu besoin de vitrage. Celle de Branson n'en aura donc pas en façade. «Nous avons reporté la fermeture de l'enveloppe vitrée en retrait de la façade, de 70 cm, par la création d'une coursive.» En clair, 70 cm derrière la façade originelle, une sorte de paroi vitrée va du sol au toit. Invisible depuis l'extérieur, elle offre une sorte de deuxième peau au bâtiment, une peau qui permet de conserver la chaleur, tout en laissant entrer un maximum de lumière.

L'histoire des gens de la terre

«Je suis tombée amoureuse de cette façade devant laquelle je passe plusieurs fois par jour», explique Nicole Magnin, qui raconte sa relation à cette bâtisse. «Les propriétaires avaient demandé la démolition de la grange qui était devenue une ruine. L'Etat leur a dit que ce n'était pas possible. J'ai proposé de la racheter. Je voulais un endroit clair, un endroit cocon... mais je ne voulais pas que l'on touche

leur expression émotionnelle. La lecture des façades, nous fait découvrir l'histoire et l'aventure authentique des gens de la terre.»

La grange est ainsi devenue un atelier, pour une propriétaire qui possède sa propre maison d'habitation quelques mètres plus bas et qui déclare, dans un beau sourire: «Je réalise ainsi un rêve d'enfant.»

UN NOUVEAU GUIDE DE LA TRANSFORMATION



DR

Un nouveau guide pour la conservation et la transformation de greniers, racards, granges et autres écuries est sorti de

presse ce week-end. Il a été présenté samedi à Branson lors de la remise du prix de Patrimoine suisse à l'atelier de Nicole Magnin.

«Ces cinq dernières années, il y a énormément de transformations d'objets d'architecture vernaculaire. On peut même parler le boom», estime Christophe Valentini, responsable de ces transformations à l'Etat du Valais. «Nous avons plus de 700 dossiers par an.» Le nouveau guide pour la conservation et la transforma-

tion de ces objets tombe donc au bon moment. Son titre: «Mutations du bâti de la vie rurale». Il est le fruit de la collaboration entre les sections du Haut et du Valais romand de Patrimoine suisse, une association connue sous son nom allemand de Heimatschutz, et le Service des bâtiments, monuments et archéologie de l'Etat du Valais. Le guide est d'un abord très simple et s'adresse aussi bien aux amateurs de patrimoine qu'aux architectes.

«Nous vivons une époque clé,

car ces bâtiments ne sont plus adaptés à l'agriculture. Ils sont donc transformés en grand nombre, notamment pour en faire des résidences secondaires», poursuit Christophe Valentini. «Ces transformations doivent se faire dans le respect du patrimoine.»

Il ne s'agit pas de défendre une vision nostalgique du passé. «Il y a également un intérêt touristique au maintien de ce patrimoine, de cette image d'Epinal que l'on transmet», lance Rafael Matos, président de la section du Valais romand de Patrimoine suisse. «Nous proposons des principes, pas des recettes», précise Christophe Valentini. «Le plus important c'est de respecter l'identité du bâtiment. C'est le bâtiment qui dicte la transformation.»

Une des parties du guide propose une réflexion aux propriétaires d'une grange ou d'un grenier. Avant de se lancer dans une transformation, il faut se demander si elle en vaut la peine, alors que, en général, ce genre de bâtisses ne mesurent que quelques mètres carrés. Avant de faire faux, mieux vaut se poser les bonnes questions. JYG

Le guide «Mutations du bâti de la vie rurale» peut être commandé auprès de Patrimoine suisse, rue de la Lombardie 10, 1950 Sion ou par mail à rafael.matos@hevs.ch.



Cette grange de Branson est devenue l'atelier de Nicole Magnin, après une transformation qui a préservé sa façade.

LE NOUVELLISTE



La vue intérieure de l'atelier de Nicole Magnin montre comment il est possible de transformer sans enlever l'âme.

MICHEL TROILLET

PUBLICITÉ

PORTES OU
VENDREDI 19 ET SAMEDI 20
DE 10H00 À 20H00

RM SPA

WWW.RM-SPA.CH

VENTE | INSTALLATION | SERVICE AFTERSALE

SHOWROOM | ROUTE DE MARTIGNY 10